

ENSEMBLE

Janvier
2022

LES RIVES
DE LA
LAURENCE

BEYCHAC-ET-CAILLEAU - MONTUSSAN - SAINTE-EULALIE
SAINT-LOUBÈS - SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - YVRAC

au fil de l'eau
la gestion
des milieux
aquatiques

ENSEMBLE

Magazine d'information de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence



N° 12 - Janvier 2022

■ **Directeur de la publication :**
Frédéric Dupic

■ **Commission communication :**
Marie Diallo, Sylvie Fonteneau,
Nanou Laurentjoye (responsable),
Yannick Laurichesse,
Julie Moya,
Annabelle Grenaud.

■ **Conception - rédaction :**
Agence Sapiens / Cyril Kerform.

■ **Impression :**
Korus

Janvier 2022 - Dépôt légal de parution
Tirage : 14 000 exemplaires



Sommaire

éditorial <i>le mot du président</i>	3	
	4	portfolio <i>les dates marquantes du dernier semestre</i>
à la une <i>l'intercommunalité se forge une nouvelle identité</i>	5	
	6	reportage <i>bilan positif pour le centre aquatique</i>
grand angle <i>protection et entretien des milieux aquatiques</i>	8	
	12	nos agents <i>Jean-François Valentin directeur des services techniques</i>
en bref <i>l'actualité en quelques lignes</i>	13	
	14	vie économique <i>éco-micro, artisan de l'économie sociale et solidaire</i>
alimentation <i>le défi "foyers à alimentation positive"</i>	15	
	16	agenda <i>les dates à retenir sur nos communes</i>

www.cdcsaintloubes.fr

Communauté de communes
Les Rives de la Laurence

30 bis, chemin de Nice

33450 Saint-Loubès

tél : 05.56.78.91.11

cdc.saintloubes@free.fr



SUIVEZ-NOUS
sur facebook
@cdcsaintloubes



« Meilleurs vœux pour cette année 2022 »



Quel début d'année 2022 ! Nous pensions être sortis de la crise sanitaire, nous y voilà totalement replongés. Même si la vaccination est passée par là et protège l'immense majorité d'entre nous, même si l'épidémie semble faire moins de ravages, il n'en demeure pas moins que la santé reste un bien précieux qui est mis à mal par ce virus. Dans le contexte actuel, mes pensées vont vers ceux qui sont dans la souffrance et dans la maladie. L'une des forces de notre intercommunalité est justement d'accompagner les populations fragiles, isolées grâce à son service d'aides à domicile. Nous nous tenons à vos côtés, sachez-le !

Force est de constater que 2021 aura été une année porteuse d'espoir pour notre intercommunalité. L'inauguration du centre aquatique intercommunal a été, bien évidemment, un véritable temps fort pour notre collectivité. Sa construction, son ouverture et son succès prouvent combien **tout est possible quand on se donne les moyens de travailler ensemble**. Aujourd'hui, nous offrons un service de qualité à la population, notamment aux scolaires qui apprennent à nager dans cette magnifique piscine.

Petit à petit, nous posons les jalons de cette réussite collective globale : intervention sur les voiries et sur le réseau hydraulique suite aux intempéries de juin dernier, entretien et extension du réseau d'assainissement, lancement d'une étude hydraulique, travaux d'entretien sur les digues de la Dordogne, analyse des besoins sociaux, mise en œuvre du portail intercommunal des bibliothèques, maintien des animations hivernales, etc. Nos actions sont nombreuses, pas toujours spectaculaires, mais **très importantes pour la qualité de vie des habitants du territoire**.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous mes collègues élus pour leur travail, à la tête des différentes commissions. Culture, finances, développement économique, environnement et GEMAPI, voirie, assainissement, tourisme, mobilité, communication, sport, ressources humaines, urbanisme et mutualisation, nos domaines d'actions sont multiples, en collaboration avec les six communes que nous représentons.

Une seule volonté : créer un territoire dynamique et accueillant, dans lequel vous avez plaisir à vivre, travailler, grandir et vieillir.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une **très belle année 2022** et à vous adresser mes meilleurs vœux. À très bientôt !

Bien à vous,

Frédéric Dupic,
*Président de la Communauté
de communes Les Rives de la Laurence
Maire de Montussan*



Inauguration du Centre Aquatique Intercommunal Serge Roux, par Frédéric Dupic, président de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, en présence de Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental et de Christophe Noël du Peyrat, secrétaire général de la préfecture de la Gironde et des cinq autres maires de l'intercommunalité.



Patinoire éphémère à Saint-Loubès du 18 décembre au 2 janvier. À l'instar du chemin du Trappeur installé à Yvrac début décembre, elle a créé beaucoup d'animation pour les enfants (et les parents !). Les deux équipements ont été financés par la Communauté de communes.



Noël des agents de la CdC, le samedi 11 décembre, au cinéma Grand Écran de Sainte-Eulalie avec Frédéric Dupic, Sylvie Brisson (maire d'Yvrac et responsable de la commission ressources humaines) et Nanou Laurentjoye (conseillère communautaire déléguée, vice-présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale).

LES RIVES DE LA LAURENCE

nouveau nom, nouveau logo, l'interco se forge **une nouvelle identité**

Le projet était dans les tuyaux depuis déjà quelques temps. 20 ans après sa création, la Communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès voulait changer d'identité pour mieux correspondre à son territoire. Les Rives de la Laurence sont nées !

Laura fallu plusieurs étapes de concertation, une approbation des différents conseils municipaux et une validation préfectorale pour que la Communauté de communes Les Rives de la Laurence soit officiellement créée. Un nouveau nom, qui s'accompagne d'un nouveau logo, une petite révolution !

UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE

Pour rappel, en décembre 2000, les élus de Beychac-et-Cailleau, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Yvrac s'unissaient pour former une nouvelle collectivité : la Communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès. « À l'époque, ce nom

avait été choisi pour favoriser l'identification territoriale en lien avec la commune la plus peuplée. 20 ans plus tard, notre territoire a évolué et ses communes membres également, d'où notre volonté de revoir notre identité commune » explique Nanou Laurentjoye, conseillère communautaire déléguée, responsable de la commission communication.

UNE RIVIÈRE PARTAGÉE

Encore fallait-il trouver un lien qui concernait une majorité d'habitants et de communes du territoire. Après plusieurs semaines de réflexion, une concertation entre les différents élus communautaires et la consultation des conseils municipaux des six communes, le nom Les Rives de la Laurence s'est vite imposé. Ce cours d'eau, affluent de la Dordogne, est un trait d'union entre la plupart de nos communes. Si toutes ne sont pas traversées par le cours d'eau, la logique de territoire l'a emporté : la Communauté de communes Les Rives de la Laurence est née. « C'est un beau nom, facile à prononcer et à retenir. Il va vite s'imposer » commente Frédéric Dupic, le président de l'intercommunalité.

Le nouveau logo de la CDC est articulé autour du nom "Laurence". Le graphiste a fait le choix de faire "danser" les lettres sur une vague. Les 6 communes sont symbolisées par 6 filets colorés. Au fil de l'eau et des couleurs, l'unité se crée.



déjà adopté par les habitants des Rives de la Laurence un bilan positif pour le centre



Ouvert depuis maintenant 6 mois, le centre aquatique intercommunal Serge Roux présente un bilan très positif. Fréquentation, activités, satisfaction, tous les signaux sont au vert. Retour d'expérience avec les principaux acteurs.

« Sur les chiffres que nous a communiqué le gestionnaire du site, la société Equalia, le bilan global est positif après six mois d'exploitation et en période de pandémie » commente Frédéric Dupic, le président de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.

10 000 ENTRÉES PAR MOIS

En effet, depuis son ouverture le 22 juillet dernier, le centre aquatique intercommunal Serge Roux a comptabilisé plus de 50 000 entrées (chiffre communiqué fin décembre), soit entre 9 500 et 10 000 entrées par mois.

« Cela correspond à ce que nous avons envisagé dans le contrat qui nous lie avec la collectivité » note Pierre Lièvre, le directeur du centre. « Il faut toutefois intégrer la crise sanitaire et l'entrée en vigueur du pass sanitaire. Il nous est difficile d'évaluer combien de personnes ne sont pas venues à cause de cela ».

Dans tous les cas, les retours des usagers sont positifs. Hormis quelques désagréments techniques dans la partie bien-être, la satisfaction des personnes fréquentant le centre est réelle. Que ce soit Céline, qui se rend au centre le mercredi avec son fils de 10 ans, pour s'amuser et se détendre ou Sébastien, qui vient lors de

sa pause déjeuner, s'accorder une séance de natation, les profils des utilisateurs sont divers.

« Grâce aux différents abonnements que nous proposons dans notre gamme de produits, nous commençons à avoir une clientèle d'habitues, de tous les âges, que ce soit pour la partie sportive, ou pour les ateliers de bien-être et de remise en forme tels que l'aquagym, l'aquabike... Ce sont des formules qui fonctionnent ».

Quant à l'espace bien-être (hammam, sauna, douches massantes, jacuzzi), il fidélise une clientèle qui recherche calme et sérénité après des séances de natation.



L'équipe du centre aquatique aux côtés de Valérie de Rochechouart, directrice générale d'Equalia.

rence Centre aquatique



le chiffre...

1 800 soit le nombre d'enfants des écoles et des collèges* de la Communauté de communes qui viennent chaque mois, apprendre à nager au centre aquatique.

* En tout, cela représente 50 classes pour les 6 communes du territoire, ainsi que les adolescents des collèges de Sainte-Eulalie et de Saint-Loubès.

LES SCOLAIRES CHOYÉS

Le plus grand succès concerne la présence des enfants des écoles et des collèges du secteur, dont la venue est financée par la Communauté de communes Les Rives de la Laurence. Pour rappel, le centre aquatique a été conçu pour accueillir cette population qui ne disposait d'aucune structure pour apprendre à nager. Or, l'apprentissage de la natation fait partie du parcours éducatif.

« Nous avons des créneaux spécifiques qui leur sont dédiés. L'avantage de notre équipement, c'est qu'on peut accueillir des scolaires et le grand public sans les mélanger et sans privatiser l'espace aquatique » assure Pierre Lièvre. En tout, 1800 enfants sont accueillis chaque mois.

« Nous sommes sur une première année de fonctionnement, nous avons des ajustements à faire sur les plannings et le fonctionnement global du centre, mais ces six premiers mois sont très encourageants. Le public est là ! »

2 questions à...



Sébastien et Augustin, maîtres nageurs au centre aquatique

Quel est le fonctionnement des cours de natation dans le cadre scolaire ?

Nous accueillons des enfants âgés de 5/6 ans jusqu'à 11 ans, sur trois cycles d'apprentissage. Le premier cycle, pour les CP, permet la familiarisation avec le milieu aquatique. Le second pour les CE1 et CE2, est centré sur l'apprentissage de la nage et l'aisance dans l'eau. Le 3^{ème} cycle est consacré au test ASSN* que l'on passe en classe de CM1 et CM2 et qui est l'objectif principal.

Quelles sont vos méthodes d'apprentissage ?

Nous nous appuyons sur le projet pédagogique établi au niveau national. La confiance est importante. Nous l'instaurons aussi bien avec les enfants que les parents accompagnateurs et les professeurs. L'objectif est de faire prendre conscience aux enfants ce dont ils sont capables. Avec ceux qui ont peur de l'eau, il faut y aller crescendo, comprendre leurs réticences, les inciter à faire comme les copains. Avec d'autres, plus téméraires, nous essayons de leur apprendre à maîtriser l'eau, à se canaliser et les laisser faire leur expérience tout en leur rappelant les dangers. Une fois qu'ils sont à l'aise, nous proposons des jeux, des défis... il faut que cela reste ludique.

*Attestation Scolaire "Savoir Nager"



protection et entretien des **milieux aquatiques**

Laurence, Guât, Courneau, Canterane, Gestas, Cante-Rane et bien sûr Dordogne, les cours d'eau et les rivières sont partout autour de nous. Un milieu complexe, qu'il convient d'appréhender tant par sa diversité environnementale que par son cadre réglementaire. Explications...



La géographie de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, avec plusieurs bassins versants principaux, un fleuve aux influences maritimes (la Dordogne) et plusieurs kilomètres de digues, impose une responsabilité accrue de la collectivité et des propriétaires face aux enjeux de l'eau. Bien précieux, l'eau participe autant à la qualité de vie du territoire qu'à son attractivité. Elle constitue une ressource fragile à protéger, mais aussi un élément capricieux, soumis aux aléas climatiques de plus en plus fréquents et violents. Marquée par les inondations de juin 2021, la Communauté de communes Les Rives de Laurence continue d'œuvrer avec ses moyens, en collaborant avec les différents partenaires institutionnels, sur ces questions.

DES INTERLOCUTEURS DIFFÉRENTS POUR UN MÊME OBJECTIF

Entretien et aménager les cours d'eau, les berges et les digues de la Dordogne, protéger les personnes et les biens, et plus globalement préserver les milieux aquatiques et leur biodiversité est un travail de fond qui mobilise des moyens conséquents. « *Au-delà des études déjà engagées sur le mandat précédent, nous avons souhaité mieux structurer l'équipe et les partenaires autour de cette mission* » explique Emmanuelle Favre. En effet, la maire de Saint-Loubès, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention du risque inondations, est tout particulièrement concernée par le sujet en raison des 8 kilomètres de digues de la Dordogne présentes sur sa commune.

« Agir de concert pour
l'intérêt général et la
protection de l'environnement »

SMER E2M (Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-Deux-Mers), **Syndicat du Guâ** et Communauté de communes via sa compétence **GEMAPI**, voici donc les entités qui travaillent de concert pour assurer la gestion du réseau hydraulique et du cycle de l'eau. À cela, il faut rajouter les **ASA** (Association Syndicale Autorisée) de Saint-Loubès et de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, mais aussi les organismes tiers tel qu'Épidor, l'Office National de la Biodiversité ou encore l'Agence de l'Eau. Il est donc vital d'agir ensemble, en se servant des expériences des uns et des capacités de financement des autres. Cette synergie des actions est nécessaire à l'intérêt général.

LA GEMAPI, UNE ÉVOLUTION DES RESPONSABILITÉS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une nouvelle compétence obligatoire, transférée en 2018 par l'État aux intercommunalités. Cette compétence regroupe quatre missions : l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et plans d'eau, la défense contre les



Qui fait quoi ?

Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-Deux-Mers (SMER E2M)

Missions : gestion et surveillance des milieux aquatiques sur les bassins versants du Canterane (Saint-Loubès), du Cante-Rane (Saint-Sulpice-et-Cameyrac), du Gestas et de la Laurence, protection des espèces, entretien des fossés, de la végétation, sensibilisation auprès des propriétaires.

Siège : Branne
secretariat@smer-e2m.fr

Syndicat Mixte du bassin versant du ruisseau du Guâ

Missions : identiques à celles du SMER E2M, mais uniquement pour le bassin versant du Guâ, alimenté par les communes de Montussan, d'Yvrac, de Sainte-Eulalie de Saint-Loubès.

Siège : Yvrac

Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)

Missions : Aménagement des bassins hydrauliques (en collaboration avec les syndicats), entretien des cours et des plans d'eau, protection et restauration des sites, défense contre les inondations.

Siège : CdC Les Rives de la Laurence

ASA des palus de Saint-Loubès et ASA des palus Saint-Sulpice-et-Cameyrac

ASA pour Association Syndicale Autorisée. Ces deux ASA regroupent les propriétaires riverains des palus (=marais) des deux communes, dont une grande partie est classée site Natura2000.

Mission : entretien des zones concernées grâce à une mutualisation de moyens financiers et matériels.

Les services du **Département de la Gironde**.

DDTM et DREAL

- Direction Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

EPIDOR est l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Syndicat mixte qui regroupe les six Conseils Généraux concernés par la vallée de la Dordogne : le Puy de Dôme, le Cantal, la Corrèze, le Lot, la Dordogne et la Gironde.

Missions : faciliter la gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique à l'échelle du bassin de la Dordogne.

inondations et les submersions marines, et la protection des zones humides.

Si la gestion des bassins versants est déléguée aux syndicats (SMER, Syndicat du Guâ), les autres compétences sont du ressort de la Communauté de communes. Des missions lourdes de responsabilités pour Les Rives de la Laurence, qui vient justement de renforcer son équipe administrative par l'arrivée de Gabriel Balloux, ingénieur chargé de mission GEMAPI (voir p.11).

« Notre mission à travers la GEMAPI est fondamentale » insiste Emmanuelle Favre. « Nous avons le devoir de protéger les habitants du territoire et les milieux aquatiques. Cela passe par des investissements importants pour renforcer nos ouvrages de protection, mais aussi informer et accompagner les riverains, comme par exemple des systèmes d'alertes crues qui sont à l'étude. »

Droits et devoirs du propriétaire riverain

Les propriétaires riverains qui ont un cours d'eau sur leur parcelle ont tout le loisir d'en jouir, tout en respectant un cadre réglementaire très strict.

- Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges (enlèvement des embâcles en débris, élagage de la végétation).

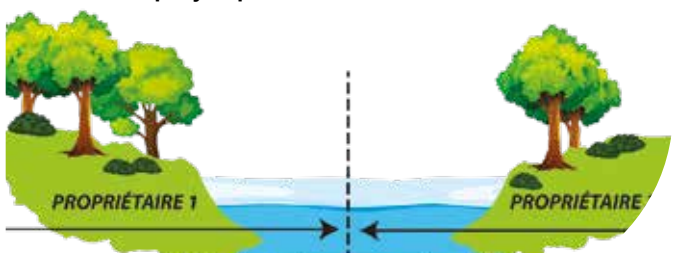
- Toute autre intervention doit passer par une autorisation préalable selon la loi sur l'eau, et ne peut être faite sans accord de la DDTM (curage, dévoiement, modification des berges...).

- Cet entretien maintient le cours d'eau dans son profil d'équilibre, facilite l'écoulement naturel des eaux et contribue au bon état écologique du milieu aquatique.

- Le propriétaire peut s'acquitter seul de ces tâches ou se regrouper en association avec d'autres.

- Si le propriétaire ne s'acquitte pas de cette obligation, la Communauté de communes peut prescrire ou exécuter les travaux qui présentent un caractère d'urgence. Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés.

Important : le propriétaire riverain n'est propriétaire d'un cours d'eau que jusqu'à la moitié du lit de ce dernier.



La carte des cours d'eau au sens de la loi sur l'eau est disponible sur ce lien : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/526/loi_eau_2018.map#



L'embouchure de la Laurence, qui se jette dans la Dordogne (visible au fond) à Saint-Loubès.

2 questions à...



Gabriel Balloux,
agent territorial,
chargé de mission
GEMAPI

En quoi consiste le rôle d'un chargé de mission GEMAPI ?

Je m'occupe pour moitié de la prévention des inondations (PI) et notamment du suivi de l'état des digues de la Dordogne, des études et travaux qui y sont menés. D'autre part, je suis chargé de la GEMA, c'est-à-dire le suivi des études et des travaux sur les cours d'eau, la création de documents techniques. Il s'agit essentiellement de répondre aux sollicitations des riverains quand ils ont des soucis avec les berges et l'entretien des cours d'eau. En parallèle, j'assure une veille technique et juridique, ainsi que la production de documents et de supports pédagogiques pour les élus et les riverains.

Quelle est la particularité d'un tel poste ?

En premier lieu, c'est la diversité des interlocuteurs : élus, propriétaires riverains, partenaires institutionnels, services de l'État, etc. Il faut arriver à coordonner le travail de tout le monde. La complexité est de faire en sorte que les actions menées et les usages soient cohérents : lutter contre les inondations tout en préservant les espaces humides et la biodiversité. C'est un challenge intéressant.

Digues, entretenir pour mieux protéger

LES DIGUES DE LA DORDOGNE

La commune de Saint-Loubès compte 8 kilomètres de digues. Il s'agit de digues classiques qui protègent le nord de Saint-Loubès dont certains secteurs sont en dépression (en-dessous du niveau des eaux).

C'est la Communauté de communes Les Rives de la Laurence qui en a la gestion, via la GEMAPI.

Problématiques constatées : les digues sont fragilisées par les terriers d'animaux fouisseurs, la pousse de la végétation et son pourrissement, ainsi que l'érosion naturelle liée à la Dordogne.

Solutions :

- une convention lie la commune de St Loubès à la CdC, car les services techniques communaux surveillent les digues et communiquent les anomalies à la CdC.
- dans un premier temps, la Communauté de communes intervient pour consolider les sites les plus sensibles (pose d'argile) de manière provisoire.
- en parallèle, l'intercommunalité met en place des marchés publics pour faire intervenir des entreprises spécialisées et mener des travaux plus durables dans un second temps.



Renforcement des digues à Saint-Loubès.



Le ruisseau du Courneau à Montussan.



un nouveau directeur pour les services techniques

Ancien chef de service au sein de Bordeaux Métropole, Jean-François Valentin est, depuis septembre 2021, le nouveau directeur des services techniques de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.

Après des débuts professionnels en tant que conducteur de travaux dans le privé, Jean-François Valentin s'est forgé une solide expérience au sein de Bordeaux Métropole, d'abord en tant que chef du service des bâtiments (150 agents), puis en qualité responsable du service propreté, espaces verts et mobiliers urbains des communes de la rive droite (70 agents).

AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

« Mon souhait était de revenir aux fondamentaux dans mon travail. Être au plus près de la réalité du terrain et moins dans le management » commente Jean-François Valentin.

Au cœur de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, il apporte une expérience bienvenue et une compétence certaine au regard de la diversité des thématiques traitées.

« C'est un travail qui demande beaucoup de polyvalence. Il faut savoir passer de la voirie à la GEMAPI, de l'assainissement à la signalisation, des questions d'environnement à la gestion des équipements. »



STRUCTURER LE PÔLE TECHNIQUE

L'enjeu du moment pour Jean-François Valentin est de doter les services techniques des moyens humains et matériels pour assurer son fonctionnement. « L'arrivée de Gabriel Balloux en tant que chargé de mission m'a permis de me délester de la gestion de la GEMAPI. Avec l'assainissement, qui sera le gros dossier de 2022, ce sont deux postes qui nécessitent beaucoup d'attention, car il y a des enjeux humains et environnementaux derrière. »

En parallèle, la CdC relance aujourd'hui les marchés à bon de commande d'entretien de voirie, de travaux et de maîtrise d'oeuvre assainissement.



« Désormais, la volonté du Conseil communautaire est de structurer le pôle technique pour assurer le meilleur service à la population. L'ouverture du centre aquatique a été une étape importante pour notre collectivité et a mobilisé beaucoup de moyens et d'énergie. Le directeur des services techniques a un rôle charnière entre les décisions des élus et l'action sur le terrain. »

Sylvie Brisson, responsable de la commission ressources humaines, maire d'Yvrac.

les chiffres...

75 km de voirie intercommunale

52 km de cours d'eau

8 km de digues



étude pour un schéma directeur des eaux pluviales

La Communauté de communes Les Rives de la Laurence, avec l'accord des six communes membres, est porteuse d'un groupement de commandes afin de lancer une étude exhaustive des réseaux d'eaux pluviales.

CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU D'EAU PLUVIALE

Cette étude permettra d'avoir une cartographie précise des fossés, ruisseaux, réseaux d'eaux pluviales enterrés ou à ciel ouvert ainsi que des niveaux d'eau. Une analyse sera réalisée par modélisation informatique pour définir très précisément les zones mais surtout les niveaux de débordement, notamment lors des pluies exceptionnelles.

Tout l'intérêt d'un tel document est de tenir compte de l'ensemble des bassins versants, d'où la nécessité de ne pas se limiter aux communes de la CdC.

Cette étude, une fois réalisée, permettra aux communes d'identifier les secteurs où des aménagements sont nécessaires. Elles pourront également s'appuyer dessus dans le cadre de leur Plan Local d'Urbanisme.

pour la rénovation énergétique

contactez SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
GIRONDE

Vous envisagez des travaux d'isolation de votre logement et de rénovation énergétique ?

SoliHa est une association privée au service de l'habitat. Partenaire de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, elle se tient à votre disposition pour toute information concernant la rénovation et les subventions associées, une évaluation énergétique de votre logement ou encore des travaux d'isolation. C'est un service entièrement gratuit et accessible à tous.

Des permanences vont avoir lieu dans plusieurs communes de notre CdC, de 14h00 à 17h00 :

- mercredi 26 janvier 2022, au siège de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence ;
- mercredi 23 février 2022, à la mairie de Saint-Sulpice-et-Cameyrac ;
- mercredi 23 mars 2022, à la mairie de Sainte-Eulalie ;
- mercredi 27 avril 2022, à la mairie de Montussan ;
- mercredi 25 mai 2022, à la mairie de Beychac-et-Cailleau.

Contacts : 05.56.33.88.70
infoenergie33@solihha.fr

ça bouge au sein du Conseil communautaire

À la suite de l'annulation de l'élection municipale de Saint-Sulpice-et-Cameyrac par le Conseil d'État, certains postes au sein du bureau communautaire étaient vacants. Le nouveau vote qui a eu lieu le 12 septembre a confirmé M. Pierre Cotsas, maire de la commune. **Ainsi, lors du Conseil communautaire qui a suivi, le 14 octobre plusieurs postes ont été pourvus et des changements ont lieu au sein du bureau :**

- Pierre Cotsas, 1^{er} vice-président en charge de l'assainissement ;
 - Philippe Garrigue, 2^{ème} vice-président en charge de la culture ;
 - Pascal Courtazelles, conseiller délégué à l'aire d'accueil des gens du voyage ;
 - Pierre Seval, conseiller communautaire à la mobilité.
- M^{mes} Laetitia Da Costa et Mme Sybil Philippe sont quant à elles, membres du Conseil communautaire.

urbanisme : création du guichet numérique

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence a mis en ligne sur son site internet un lien vers le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Jusqu'à présent, les dossiers déposés dans le cadre d'une demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, installation d'une piscine) étaient faite exclusivement sur format papier. Depuis le 1^{er} janvier, ces demandes peuvent donc être réalisées en ligne via le lien suivant :

<https://gnau29.operis.fr/secteursaintloubes/gnau>

L'objectif est de centraliser et simplifier les démarches des habitants et des professionnels. Il s'agit d'un nouveau dispositif pratique, écologique, plus accessible et plus rapide. Une inscription est toutefois nécessaire.

Vous pouvez ainsi faire votre dossier en ligne ou accéder à son suivi sur une plateforme gratuite 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Bien évidemment, vous pouvez toujours constituer vos dossiers sur format papier.

RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

FOCUS SUR ÉCOMICRO

L'entreprise ÉcoMicro basée à Saint-Loubès depuis 2015 a été créée en 1996 par le père de Julien-Maxime Maranon, qui en est aujourd'hui le gérant. Une société familiale, engagée pour modifier nos modes de consommation.

ÉcoMicro est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Située à Saint-Loubès, elle collecte, reconditionne et recycle les déchets d'équipements électriques et électroniques. Ils peuvent provenir d'ordinateurs, de téléphones, d'imprimantes ou de serveurs livrés quotidiennement par des professionnels et des particuliers.

Si ÉcoMicro a déjà 25 ans d'existence, son activité est en plein essor en raison de la dynamique actuelle autour du recyclage et du reconditionnement d'objet.

« Le potentiel de seconde vie de chaque matériel est identifié, le tri est fait entre ce qui peut être reconditionné, réutilisé et ce qui ne peut l'être » explique Julien Maxime Maranon, le directeur d'ÉcoMicro.

UN GAGE DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ

Le reconditionnement consiste en un diagnostic complet de chaque pièce afin de détecter les éventuelles pannes, et de remplacer les pièces défectueuses à 98 % par des pièces récupérées.

Les disques durs et serveurs sont réécrits afin de permettre un effacement sécurisé des données. Un gage de sérieux reconnu par des instances comme Bordeaux Métropole, la Préfecture de la Gironde ou l'armée, qui font confiance à ÉcoMicro.

« Tout ce qui n'est pas réutilisable est démonté, trié, et les déchets les plus toxiques sont envoyés dans des usines spécialisées afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans la nature. Même les métaux sont refondus et réutilisés » insiste Julien Maxime Maranon.

INSERTION ET SOLIDARITÉ

Une orientation écologique forte qui s'accompagne d'un engagement social tout aussi déterminé. ÉcoMicro emploie, en effet, quinze salariés à temps plein, mais également quinze personnes en situation de handicap issues de centres de réinsertion (ESAT).

L'entreprise fait également des dons de matériel aux plus démunis et plus généralement cherche à faire évoluer nos modes de consommation.



« La réinsertion a toujours été dans l'histoire d'ÉcoMicro. L'entreprise s'est construite avec un ADN solidaire et responsable et a permis la réinsertion professionnelle et la formation de plus de 2000 personnes en situation d'exclusion. »

Julien Maxime Maranon



Défi “foyers à alimentation positive” : manger mieux, local, sans dépenser plus

Tout comme une dizaine d'autres foyers du territoire, la famille Guillard Bounsaythip, résidant à Beychac-et-Cailleau, participe au défi “foyers à alimentation positive”. Une façon de repenser son alimentation dans une période charnière pour l'environnement.

Comment mieux manger, plus sainement, avec des produits locaux et bio, le tout sans dépenser trop. Tel est le défi proposé par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers à une cinquantaine de familles sur le territoire. « *C'est en lisant le magazine de Beychac-et-Cailleau que nous avons découvert cet appel à participer au défi alimentaire. Le premier confinement nous avait déjà poussé à la réflexion sur notre alimentation. Là, c'était l'occasion d'aller plus loin* » explique Florence Guillard Bounsaythip.

UN CONCOURS ENTRE LES FAMILLES

Concrètement, le défi des foyers à alimentation positive dure 6 mois et consiste en un concours entre les familles participantes des différentes intercommunalités de l'Entre-deux-Mers, qui se “challengent” pour savoir qui fera le plus de progrès en matière d'alimentation.

« *En octobre, durant deux semaines, nous avons dû relever l'ensemble de nos achats et de notre consommation, et nous ferons de même au mois de mai. Il y aura ensuite un bilan comparatif afin de voir s'il y a une évolution dans nos comportements* » explique Yan, le père de famille.

ALIMENTATION SAIN ET RESPONSABLE

Pour aller vers une alimentation saine, il faut pouvoir accéder aux produits via des producteurs et se passer de certaines habitudes. « *Nous avons beaucoup consommé dans les grands supermarchés, des produits et des plats transformés. Je crois que comme beaucoup de gens nous aspirons à une meilleure alimentation et à ce que nos achats rétribuent au mieux les producteurs* ».

Le Pôle Territorial aide les participants en proposant des contacts, des visites de fermes et de producteurs, mais aussi des ateliers de jardinage ou de cuisine.

Le défi “foyers à alimentation positive” est intégré au Projet Alimentaire Territorial (PAT), porté par le Pôle du Cœur Entre-deux-Mers, qui regroupe 5 communautés de communes, dont Les Rives de la Laurence. Pour en savoir plus : www.coeurentre2mers.com





SAMEDI 12 FÉVRIER

> **Beychac-et-Cailleau**

Solidarité. Loto de l'association Deux Mains Pour Vous.

À la Maison pour Tous.

LUNDI 28 FÉVRIER

> **Montussan**

Santé. Campagne de don du sang, en partenariat avec l'AFS. De 15h30 à 19h00 à la salle Carsoule.

SAMEDI 12 MARS

> **Sainte-Eulalie**

Festivités. Carnaval de la municipalité et des associations sur le thème "biodiversité végétal".

DIMANCHE 20 MARS

> **Beychac-et-Cailleau**

Solidarité. Vente au profit de l'association Deux Mains Pour vous, à la Maison pour Tous.

DIMANCHE 20 MARS

> **Saint-Loubès**

Emploi. Carrefour de l'emploi et des employeurs sur le thème "Emploi et handicap".

De 9h00 à 12h00, à La Coupole.

DIMANCHE 10 AVRIL

> **Toutes les communes**

1^{er} tour des élections présidentielles.

DIMANCHE 10 AVRIL

> **Beychac-et-Cailleau**

Solidarité. Vente au profit de l'association Deux Mains Pour vous.

À la Maison pour Tous.

DU 14 AU 22 AVRIL

> **Saint-Loubès**

Animations. Festival du Jeu.

À la Coupole.

DIMANCHE 24 AVRIL

> **Toutes les communes**

2^{ème} tour des élections présidentielles.

SAMEDI 30 AVRIL

> **Beychac-et-Cailleau**

Solidarité. Foire aux plantes organisée par le Centre Communal d'Action Sociale.

SAMEDI 21 MAI

> **Beychac-et-Cailleau**

Solidarité. Journée de l'association Mya l'Abeille.

À l'espace sportif de la Trappe.

SAMEDI 28 MAI

> **Saint-Sulpice-et-Cameyarc**

Culture. Concert de l'association Les Chœurs des copains.

SAMEDI 4 JUIN

> **Saint-Sulpice-et-Cameyarc**

Culture. Concert de l'association Musicum.

DIMANCHE 12 JUIN

> **Toutes les communes**

1^{er} tour des élections législatives.

DIMANCHE 19 JUIN

> **Toutes les communes**

2^{ème} tour des élections législatives.

LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BONNE ANNÉE & MEILLEURS VOEUX